

**DOSSIER EX082346 – CHALET DENOUVAL, ANDRESY (78)**

**Dispositif :** Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre :** CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Chalet et ferme de Denouval

Commune : Andrésy

Département : 78

Datation : dernier quart XIXe siècle

Description synthétique : communs de manoir

Identité du propriétaire : commune d'Andrésy



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Situé dans un méandre de la Seine, Andrésy est sous l'Ancien régime un bourg viticole : la qualité de son vin et la beauté de son site attirent très tôt les Parisiens en villégiature. Le hameau de Denouval compte plusieurs maisons de campagne en bord de Seine, dont le nombre va croissant. En 1907, Pierre Sardou, architecte en chef des monuments historiques, construit pour l'Américaine Sarah Hershey-Marsh un « manoir », vaste demeure dominée par un impressionnant belvédère, auquel sont liés le chalet et la ferme de Denouval. Cet ensemble, qui forme les communs du manoir, est composé d'une remise, d'une grange et du bâtiment appelé chalet. Il longe la propriété côté rue mais, curieusement, ne figure pas sur le plan publié en 1910 ; son origine demeure inconnue. Le chalet porte la date de 1885 en façade. Il s'agit probablement de l'habitation du jardinier, dont la mention figure sur le plan, sans toutefois y correspondre. Cette maison néo-alsacienne, qui n'a rien d'un chalet, présente une superbe façade en encorbellement à pans de bois sur un soubassement en moellons de calcaire, couverte d'une toiture à égouts retroussés et demi-croupe. Elle est animée d'une loggia à colonnes torsadées, d'une double baie centrale à figure de putto sculpté. On retrouve dans les pans de bois les motifs traditionnels alsaciens tels que le jeu d'obliques du Mann ou la chaise curule. La remise, bâtiment rectangulaire en moellons qui relie le chalet à la grange, est percée de deux double-portes et, côté rue, présente une baie gerbière qui conserve sa poulie. La grange, enfin, est constituée d'un premier niveau en moellons et d'un second en bardeaux de bois rustiques ajourés. L'ensemble, très bien préservé, constitue un bel exemple de communs de grande maison de plaisance.

**DOSSIER EX082471 – ÉGLISE DE CHAMBOURCY (78)**

**Dispositif :** Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre :** CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Église de Chambourcy

Commune : Chambourcy

Département : 78

Datation : XVe siècle ; XVIIe siècle ; XVIIIe siècle ; XIXe siècle

Description synthétique : église

Identité du propriétaire : Commune de Chambourcy



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

L'église de Chambourcy se distingue en premier lieu par son site, en position dominante dans le tissu urbain. Il s'agit par ailleurs un bel exemple d'église composite ayant connu plusieurs campagnes de construction de qualité.

Le clocher, construit sur un soubassement du XIe siècle, date du XVe siècle. L'abside semble lui être contemporaine. La nef, datée des XVIIe et XVIIIe siècles, est couverte d'une charpente de bois en carène. La façade ordonnancée de style néo-classique, restaurée à partir de 1882 puis en 1932, a conservé son harmonie.

L'église constitue enfin l'écrin de dix objets classés au titre des monuments historiques, datés des XIVe, XVIIe et XVIIIe siècles, provenant en particulier de l'ancienne abbaye de Joyenval, détruite au cours de la Révolution française. L'édifice est valorisé grâce aux visites de l'association HISCREA.

**DOSSIER EX083812 – EGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS, CHAMPLAN (91)**

**Dispositif :** Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre :** CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois

Commune : Champlan

Département : 91

Datation : XI<sup>e</sup> siècle ; XVe siècle ; XVIII<sup>e</sup> siècle ; XXe siècle.

Description synthétique : église

Identité du propriétaire : commune de Champlan



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La construction de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois de Champlan remonte au XI<sup>e</sup> siècle, alors que le prieur de Longpont devient seigneur de Champlan et y fait édifier un manoir ainsi qu'une église pour remplacer la précédente. Détruite au XIV<sup>e</sup> siècle, il ne reste de l'édifice roman que deux piliers, dont un qui porte un diable sculpté. Elle est reconstruite au XVe siècle et la tour-clocher de plan carré, alors séparée de l'église au nord-ouest, est achevée. Au XVII<sup>e</sup> siècle, Claude de Harville, seigneur de Palaiseau et de Champlan, fait placer ses armoiries sur la façade nord de la tour sur laquelle elles sont toujours visibles.

L'ensemble a été remanié au fil des siècles et fait l'objet d'un agrandissement au XVIII<sup>e</sup> siècle qui lui donne sa physionomie actuelle. L'église au toit en bâtière est orientée, de forme rectangulaire, divisée en deux nefs et se termine par un chevet plat : la nef principale est voûtée en berceau, la seconde, au nord de la nef principale, est composée de quatre travées de voûte dont la dernière accueille la chapelle de la Vierge. Les façades latérales sont épaulées de contreforts en alternance avec des baies en arc brisé. Dans les années 1850, d'importants travaux sont menés : certaines fenêtres encore romanes sont mises en ogives et agrandies, des vitraux ajoutés et l'entrée de l'église est modifiée. Alors que celle-ci se faisait par la tour, elle est déplacée au mur pignon de la façade occidentale, où l'ancienne grande porte cloutée du XVI<sup>e</sup> siècle a aussi été déplacée.

Durant la Seconde Guerre mondiale, les vitraux de l'église sont détruits. En 1976, une nouvelle restauration a lieu permettant de dégager les sculptures du XVe siècle ainsi que les clés de voûte du collatéral couvertes par la restauration du XIX<sup>e</sup> siècle. A cette occasion les vitraux détruits sont remplacés par une création de l'artiste peintre maître-verrier Sylvie Gaudin (1950-1994). Héritière d'une dynastie de maîtres-verriers dont le premier atelier a été créé en 1879, Sylvie Gaudin crée des vitraux pour de nombreux édifices religieux, comme les cathédrales de Beauvais, Coutances et Rouen, ou encore l'église Saint-Gervais à Paris. A Champlan, Sylvie Gaudin réalise sa première création en dalles de verre à l'échelle d'un édifice entier, technique mise au point par son grand-père, qui consiste à utiliser des morceaux de verre d'environ 15 mm sertis dans du ciment et de la résine. Ces vitraux contemporains non figuratifs sont remarquables et représentatifs du début de l'œuvre d'une artiste désormais reconnue et faisant actuellement l'objet d'une thèse en histoire de l'art.

L'église abrite en outre vingt-deux objets ou groupes d'objets au titre des monuments historiques en 1978 parmi lesquels figurent la porte cloutée d'entrée du XVI<sup>e</sup> siècle ainsi qu'une chaire à prêcher et des stalles du XVIII<sup>e</sup> siècle. Enfin, elle possède deux cloches encore employées aujourd'hui, respectivement fondues en 1842 à Paris et 1902 à Orléans.

Cet édifice présente les caractéristiques d'une histoire longue, du Moyen Âge à nos jours. La qualité de l'architecture et le mobilier qu'elle abrite justifient pleinement son intérêt patrimonial et l'attribution du label. Cette demande de labellisation s'inscrit d'autre part dans une démarche active de la municipalité qui a lancé plusieurs campagnes de restauration de son patrimoine mobilier et immobilier et mène des projets de valorisation : création de panneaux informatifs, organisation de conférences et de visites de l'édifice, concerts de musique.

**DOSSIER EX082457 – EGLISE LUTHERIENNE SAINT-MARC, MASSY (91)**

**Dispositif :** Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre :** CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Eglise luthérienne Saint-Marc

Commune : Massy

Département : 91

Datation : 1960-1963

Description synthétique : temple

Identité du propriétaire : Association cultuelle de l'Eglise protestante unie – paroisse luthérienne de Saint-Marc de Massy



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Le temple luthérien de Massy s'inscrit dans l'histoire de la construction du grand ensemble de Massy, décidé dans les années 1950 pour remédier au manque de logements après-guerre. Tandis que les hautes tours du nouveau quartier sont érigées entre 1959 et 1972, l'église Saint-Marc, commanditée par l'Association générale de la mission intérieure de l'Église évangélique luthérienne de France, est construite entre 1960 et 1963 dans le centre de Massy. Le projet est confié à Philippe Verrey, architecte protestant qui, à la suite de son père, Aloïs, réalise plusieurs édifices cultuels. Ils construisent ensemble l'église luthérienne de Courbevoie (1949) et plus tard l'église réformée de La Rencontre, à Paris (1964). L'église évangélique de Saint-Denis (1968) est le fruit, comme Saint-Marc de Massy, d'une collaboration entre Pierre Venancie et Philippe Verrey. On doit encore à ce dernier l'église réformée de Rueil (1974), labellisée Patrimoine d'intérêt régional en 2023.

Saint-Marc de Massy, dont le programme a dû être réduit, faute de moyens, présente tout le vocabulaire de Verrey. Le bâtiment en L, massif et horizontal, est dominé par l'imposant clocher en béton que l'on retrouve dans toutes les églises de l'architecte. Sa silhouette élancée et ajourée se dresse tel un signal au milieu des tours. Le temple déploie les matériaux et motifs fétiches de Verrey. Le béton armé de la construction, peint en blanc, est animé par le motif alterné de rectangles et carrés que créent le percement des baies et les grands pilastres qui scandent les façades. Le cuivre se retrouve sur la couverture à pans brisés, et toujours le bois à l'intérieur. Celui-ci est fort simple. Le vaisseau unique est couvert d'une voûte lambrissée en sapin à pans brisés. A l'extrémité, également lambrissée, se trouvent l'autel, avec ambon et fonds baptismaux. Représentative du travail de Verrey et de la sobriété protestante, l'église Saint-Marc se distingue par une modestie appuyée, qui contribue à son intégration parfaite à l'environnement massicois.

**DOSSIER EX0883600 – LAVOIR – SAINT-MAURICE-MONT COURONNE (91)**

**Dispositif :** Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre :** CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : lavoir

Commune : Saint-Maurice-Montcouronne

Département : 91

Datation : 1900

Description synthétique : lavoir

Identité du propriétaire : commune



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Si dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle toutes les communes se dotent d'un lavoir, subventionné pour un tiers par l'Etat dans un dessein hygiéniste, celui qui est construit en 1900 à St Maurice-Montcouronne est tout à fait unique. Un notable de la commune, Stéphane Derville, le finance en remplacement du premier lavoir, éloigné et vétuste, et le dédie à sa mère dont le nom, Eudoxie Derville, est gravé en façade sur un blason en pierre apposé. Le nouveau bâtiment, de façon exceptionnelle, est entièrement fermé, protégeant les lavandières des intempéries. De plan carré, il est couvert en pavillon à coyaux ; les murs sont bâties en meulière élégamment rocaillée, et les ouvertures, comme les contreforts aux quatre angles, sont en pierre de taille. La lumière entre en abondance grâce à deux baies en plein-cintre qui occupent la totalité de la façade nord et aux ouvertures de moindre envergure ménagées sur les autres façades et dans la toiture elle-même. Une étonnante sculpture en pierre, représentant une grenouille à luth en bandoulière, se dresse sur le toit. Elle figure déjà sur les cartes postales du début du siècle. On retrouve le motif de la grenouille à l'intérieur, avec quatre sculptures en céramique peinte.

L'intérieur du lavoir est encore plus exceptionnel, tout entier orné d'une large frise peinte en lettres gothiques présentant des maximes adressées aux lavandières, pliées en deux pour atteindre le bassin qui se trouve ici au ras du sol, bien loin des 80 cm de hauteur recommandés par le texte de loi de 1851 pour leur permettre de rester à la fois debout et libres de leurs mouvements. « Mesdames ne geignez pas sur vos maris, tous les linges sales ne se lavent pas ici » ou encore « le battoir besogne mieux ici que la langue » lit-on sur les murs de ce lavoir, à l'époque considéré comme un lieu de sociabilité pour les femmes.

**DOSSIER EX083440 – STUDIO FRANK HORVAT, BOULOGNE-BILLANCOURT (92)**

**Dispositif :** Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre :** CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Studio Frank Horvat

Commune : Boulogne-Billancourt

Département : 92

Datation : XXe siècle

Description synthétique : atelier d'artiste

Identité du propriétaire : INTRAGNE  
société



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Cette maison d'artiste est à l'origine un ancien hangar agricole dont la façade a été percée de grandes portes-fenêtres sur toute sa hauteur. Un escalier extérieur permet d'accéder au premier étage, entrée officielle du studio idéal conçu par le photographe Frank Horvat (1928-2020) qui s'y installe au début des années 1970. A l'intérieur une charpente de bois, en coque de bateau inversée, couvre l'ensemble de la vaste nef servant à la fois de lieu d'habitation et de travail. De grandes baies vitrées au Nord éclairent l'espace offrant une luminosité idéale à l'artiste que viennent parfaire les murs entièrement peints en noir de même que les meubles réalisés sur mesure et les panneaux noirs sur rails permettant la modularité des espaces. Le tout est conçu comme une boîte noire, allégorie du travail de Frank Horvat. Une mezzanine accueille sa chambre et son bureau tandis qu'à l'étage inférieur est exposée sa collection photographique personnelle.

L'ensemble forme un lieu étonnant, unique en son genre, qui témoigne de la personnalité de cet artiste autodidacte dont l'œuvre traverse soixante-dix ans de l'histoire de la photographie. Principalement célébré pour ses photographies de mode, l'artiste est aussi connu pour ses séries de reportage à travers le monde de 1948 à 2020.

Le studio conserve l'intégralité de son œuvre : des archives photographiques et personnelles de Frank Horvat, des négatifs aux fichiers numériques en passant par les lettres. Le fonds est riche d'environ 6 000 négatifs et planches contacts, 1 000 diapositives, 1 500 tirages d'époque, 3 000 tirages modernes et d'innombrables parutions d'époque (journaux, magazines), ainsi que des lettres, documents administratifs, livres, publications...

Les visites privées sont régulièrement sollicitées et les événements célébrant la photographie s'y multiplient. L'accueil des écoles d'art, les invitations aux artistes contemporains et les collaborations avec des partenaires du monde de l'art confirment l'importance du studio comme lieu de promotion de la photographie patrimoniale et contemporaine. Le Studio Frank Horvat accueille ainsi régulièrement des événements et manifestations photographiques, comme l'exposition du lauréat du Prix Camera Clara ou la soirée de délibération le jury du Prix Balzac.

**DOSSIER EX083667 -THÉÂTRE DE VERDURE, COURBEVOIE (92)**

**Dispositif :** Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre :** CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Théâtre

Commune : Courbevoie

Département : 92

Datation : 1951

Description synthétique : théâtre de plein air

Identité du propriétaire : commune de Courbevoie



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Ce théâtre de verdure, créé par André et Paul Véra, paysagistes emblématiques du mouvement Art déco est un des témoins majeurs de la typologie des salles de spectacle de plein-air du XX<sup>e</sup> siècle au même titre que le théâtre du parc Salagnac à Malakoff, le théâtre de plein-air de la maison de retraite des artistes de Couilly-Pont-aux-Dames ou celui du centre Jean Moulin de Fleury-Mérogis –, tous trois labellisés Patrimoine d'intérêt régional.

Constitué d'une scène et de gradins pouvant accueillir 700 places, il épouse le dénivelé naturel du terrain et se déploie harmonieusement sur la pente qui descend vers la Seine. L'espace scénique intègre également les renfoncements dissimulant des plantations dont les frondaisons retombent sur les murs du front de scène. Sa forme ménage des effets de profondeur rappelant les théâtres antiques, sources d'inspiration des Véra. Les gradins maçonnés en éventail confirment ce modèle. L'insertion du végétal et la vue sur la Seine favorisent ainsi l'immersion du public dans l'espace naturel. Réhabilité en 2020 dans les règles de l'art, le théâtre est aujourd'hui un équipement culturel phare de la ville qui souhaite le distinguer comme tel.

**DOSSIER EX082661 – CHAPELLE SAINTE-BERNADETTE, LEVALLOIS-PERRET (92)**

**Dispositif :** Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre :** CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Chapelle Sainte-Bernadette

Commune : Levallois-Perret

Département : 92

Datation : 1958

Description synthétique : Chapelle

Identité du propriétaire : Association diocésaine de Nanterre



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION** □

La chapelle de Levallois-Perret peut être considérée comme un petit chef d'œuvre caché de l'architecture de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Construite en 1959, dans le cadre des Chantiers du Cardinal par le diocèse de Nanterre, elle est l'œuvre des architectes de l'entreprise Saint-Gobain (Monsieur Bonin, architecte chef du siège et des usines de Saint-Gobain et son adjoint, Monsieur Gardet), propriétaire du terrain à l'origine.

Alliant béton armé et verre, elle s'intègre à la physionomie d'un quartier alors récent et constitue une prouesse technique et décorative. En effet, le morceau de bravoure du projet consiste en la substitution des murs latéraux sud et est de la nef par un grand vitrail, réalisation de Max Ingrand (1908-1969). Maître-verrier et décorateur de renommée internationale l'artiste travaillait régulièrement avec l'entreprise Saint-Gobain. Les vitraux monumentaux de l'artiste sont ainsi exécutés avec du verre soufflé par les verreries de Saint-Just-sur-Loir, lesquelles seront acquises par Saint-Gobain en 1961. Les œuvres d'Ingrand ornent de nombreux monuments historiques tels que les cathédrales de Rouen, de Tours ou de Pontoise. Il est aussi l'auteur des décors des fontaines du rond-point des Champs-Elysées détériorés en 1998 lors de la coupe du monde de football et remplacés lors de leur réfection en 2017.

Les archives de Saint-Gobain conservent en outre tous les documents relatifs au projet permettant de retracer avec précision l'histoire de cet édifice exceptionnel auquel contribue également Raymond Subes, ferronnier d'art mondialement connu de la période Art déco.

**DOSSIER EX082293 – GLACIERES-CHAPELLES DU PARC FREDERIC PIC – VANVES  
(92)**

**Dispositif :** Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre :** CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Glacières-chapelle du parc

Frédéric Pic

Commune : Vanves

Département : 92

Datation : XVIIIe siècle

Description synthétique : constructions de jardin  
; glacières

Identité du propriétaire : commune de Vanves



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA  
DELIBERATION**

Ces deux glacières en ruine, lauréates du loto du patrimoine, sont les vestiges du parc du domaine de Mortemart du XVIII<sup>e</sup> siècle confisqué comme bien national à la Révolution puis acquis par la commune en 1933. Construites en moellons de pierre équarris posés à bain de chaux et couvertes d'une coupole, elles font entre 5 et 6 mètres de diamètre, sont recouvertes de terre et enterrées sur 3,7 mètres environ. La mise en œuvre dite « poterie » de la voûte présente un caractère exceptionnel. Cette technique, consistant en un assemblage de pots en terre cuite emboîtés, est utilisée depuis l'Antiquité. On en trouve des témoignages à Pompéi ou encore à Ravenne. La commune souhaite aujourd'hui rendre leur intégrité à ces deux édifices afin de redonner au parc communal sa cohérence et son harmonie. Le projet prévoit de faire d'ouvrir les glacières au public et d'en faire un espace d'exposition. La rareté de ce type d'édicule, caractéristique des parcs paysagers du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui ont marqué le territoire francilien, est à souligner. Le projet présente donc un intérêt certain pour la sauvegarde d'un patrimoine d'exception et méconnu du grand public.

**DOSSIER EX083781 - ESPACE JEUNESSE GUY-MÔQUET, LA COURNEUVE (93)**

**Dispositif :** Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre :** CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Espace jeunesse Guy-Môquet

Commune : La Courneuve

Département : Seine-Saint-Denis

Datation : 1965-1967

Description synthétique : Edifice public communal à grand décor

Identité du propriétaire : Commune de La Courneuve



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

En 1965, la ville de La Courneuve devient propriétaire d'une ancienne parcelle industrielle, où se trouvait l'usine Rigal, spécialisée dans les noirs de fumée, déclarée insalubre et fermée en 1935.

Elle décide d'y faire construire une "Maison du Peuple", avec un gymnase au sous-sol, une salle de spectacle au rez-de-chaussée et des bureaux à l'étage. Dessiné par l'architecte René Py, cet édifice abrite deux véritables trésors. Le premier est un magnifique escalier hélicoïdal, qui se trouve au centre du bâtiment, pour lequel le ferronnier Raymond Subes, dont il s'agit probablement de la dernière œuvre, conçoit une rampe en acier inoxydable aux lignes fines et élégantes. Influencé par le Bauhaus, Subes la dote de barreaux rapprochés, recourbés vers l'extérieur, en volutes, qui renforcent la montée dynamique de la volée de marches.

La salle de spectacle est, quant à elle, ornée d'un gigantesque décor peint de 400 m<sup>2</sup>, commandé par le maire de La Courneuve, Jean Houdremont, à Blasco Mentor (1919-2003), artiste espagnol, natif de Barcelone, exilé en France après la prise de pouvoir de Franco car il s'était engagé dans l'armée républicaine. Il recouvre murs, plafond et rideau de scène d'une centaine de figures monumentales et obtient une mention spéciale au Prix de la Critique.

Intitulé *La Conquête du Bonheur*, le décor est inauguré en 1967. Il dépeint l'Humanité accédant à la culture et au progrès grâce à la solidarité. Ce travail titanique, s'inspirant de celui des plus grands muralistes comme Diego Rivera mais portant aussi en lui de multiples influences (Picasso, Maillol, Michel-Ange, le baroque), est réalisé sur des toiles préparées et collées directement sur les murs (et non marouflées). D'une portée symbolique forte et d'une rare poésie, il constitue le chef-d'œuvre de Mentor, dont, dès les débuts, la fortune critique a été immense car il a été soutenu par les plus grands amateurs de son temps (comme le conservateur Jean Rollin, directeur du musée de Saint-Denis).

Son corpus est aujourd'hui en pleine redécouverte : la Casa Nieves de Solliès-Toucas (Var), maison-atelier du peintre, dont il réalisa toute la décoration, a été soutenue en 2022 par la « Mission Bern ». *La Conquête du Bonheur* a fait l'objet d'une étude-diagnostic en vue de sa prochaine restauration. Le label régional permettrait de faire connaître ce décor et de restituer à Mentor sa juste place parmi ceux que Picasso considérait comme les légataires de son apport à l'art moderne.

**DOSSIER EX083813 - MONUMENT AUX MORTS, NOISY-LE-SEC (93)**

**Dispositif :** Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre :** CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination :	Monument aux morts
Commune :	Noisy-le-Sec
Département :	Seine-Saint-Denis
Datation :	XXe siècle
Description synthétique :	Monument commémoratif
Identité du propriétaire :	Commune de Noisy-le-Sec



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Le monument aux morts de Noisy-le-Sec est situé au nord de la commune et au sud de la gare SNCF. Il clôture le cimetière principal en formant le mur sud-est.

Lors de son inauguration en 1925, il rend hommage aux victimes de la guerre 1914-1918 et a été conçu par l'architecte municipal Charles Barrois (1863-1929) pour présenter un bas-relief du sculpteur Henri Dieupart (1888-1980), qui est également l'auteur du monument aux morts de Chelles. Afin de commémorer les victimes de la Seconde Guerre mondiale et à la suite des dommages causés par le bombardement du 18 avril 1944, le monument est remanié par l'architecte René Pasqueron de Fommervault (1914-1995) et agrandi de deux bas-reliefs latéraux du sculpteur Georges Halbout (1895-1986) : "La Résistance", à gauche et "La Libération", à droite. Ce dernier est l'auteur de trois autres monuments aux morts, à Brantôme, Caen et Toulon<sup>1</sup>. Une minorité de monuments aux morts ont bénéficié de l'apport d'un architecte. Les sculpteurs ont le plus souvent livré seuls des monuments aux proportions plus resserrées.

L'ensemble présente une haute qualité architecturale alliée à une monumentalité qui permet de placer l'édifice dans la perspective de l'avenue Clemenceau – anciennement de la Victoire. Le style Art déco des sculptures est marqué et le souci d'unité entre les deux campagnes de travaux accentue la présentation générale. On constate un certain respect du deuxième sculpteur pour son aîné dans le traitement des bas-reliefs latéraux qui sont placés en léger retrait, comme pour magnifier le panneau central, en respectant le style initial.

Il s'agit du quatrième monument aux morts labellisé « Patrimoine d'intérêt régional » après ceux du Bourget (guerre de 1870-71), de Rambouillet (1923) et Levallois (1924).

<sup>1</sup> Selon la base de données <https://monuments-aux-morts.fr>

**DOSSIER EX083647 – ANCIENNE GARE DE MANDRES-LES-ROSES (94)**

**Dispositif :** Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre :** CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Bâtiment voyageur, quais et lampisterie de l'ancienne gare de Mandres-les-Roses

Commune : Mandres-les-Roses

Département : 94

Datation : 1876

Description synthétique : Gare-type de la « ligne de la Bastille » (tronçon Limeil-Santeny), fermée en 1953, aujourd'hui ferme pédagogique. Curiosité sur la voie verte "La Végétale" aménagée sur le tracé de l'ancienne voie ferrée.

Identité du propriétaire : Île-de-France Nature



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La gare de Mandres-les-Roses a été construite en 1876 par la Compagnie des Chemins de fer de l'Est sur le tronçon Boissy-Saint-Léger - Brie-Comte-Robert de la ligne reliant de Paris-Bastille à Marles-en-Brie, plus connue sous le nom de « ligne de la Bastille », première ligne ferroviaire desservant la banlieue Est de la capitale.

Il s'agit de l'unique gare subsistant sur ce tronçon depuis la démolition des gares de Villecresne, Limeil-Brévannes et Santeny-Servon entre 1994 et 2009. Desservant un territoire peu peuplé, ce bâtiment voyageur de « type C », de taille modeste, se compose d'un corps central à un étage carré (avec logement du chef de gare à l'étage), flanqué de deux ailes en rez-de-chaussée. Il se distingue par une esthétique sobre et soignée : layages variés de la pierre de taille, plusieurs finitions d'enduits (bandeaux, chaînes d'angles, encadrements de baies moulurées). La lampisterie, qui servait à entreposer les lampes avant l'électrification de la ligne, a été conservée : elle présente une maçonnerie de briques couronnée d'une rangée à claire-voie pour l'aération du local.

Propriété d'Île-de-France Nature et loué à la Ferme Traditionnelle Educative de Mandres-les-Roses, l'ensemble doit être restauré afin de valoriser les abords de la voie verte « La Végétale » aménagée sur l'ancien tracé de la voie ferrée.

**DOSSIER EX083780 - BASILIQUE SAINT-DENYS, ARGENTEUIL (95)**

**Dispositif :** Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre :** CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Basilique Saint-Denys

Commune : Argenteuil

Département : 95

Datation : XIX<sup>e</sup> siècle

Description synthétique : Basilique néo-romane

Identité du propriétaire : Commune d'Argenteuil



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La basilique Saint-Denys d'Argenteuil fêtera ses 160 ans en 2026. Construite de 1862 à 1865 par Théodore Ballu, architecte en chef des travaux de la Ville de Paris (auteur notamment de l'Hôtel de Ville de Paris, de l'église de la Trinité, de l'église Saint-Ambroise, ou encore du beffroi de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois), elle a été pensée dans un style néo-roman pour abriter la relique de la Sainte Tunique du Christ. Le monument porte au fronton la devise républicaine, "Liberté, égalité, fraternité", particularité qu'il doit au financement public d'une partie des travaux. Les vitraux originaux détruits lors des bombardements de la Seconde Guerre mondiale ont été remplacés par des créations postérieures à 1950, œuvres des maîtres-verriers Max Ingrand (1908-1969) et Jean Barillet (1912-1997), fils aîné et héritier de Louis Barillet (1880-1948).

**DOSSIER EX082981 - MAISON ROSE DE WALLERAND, AUVERS-SUR-OISE (95)**

**Dispositif :** Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre :** CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Maison Rose de Wallerand

Commune : Auvers-sur-Oise

Département : 95

Datation : XIXe siècle

Description synthétique : maison-atelier d'artiste

Identité du propriétaire : Monsieur Ulrich Marie Ghislain MARTIN



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION** □

Charles-François Daubigny s'installe à Auvers-sur-Oise en 1860 et y fait construire sa maison-atelier sur les plans de son ami Oudinot<sup>2</sup>. En 1870, il achète la grange, actuelle Maison Rose, qui la jouxte pour en faire un atelier d'été. Il peut y peindre des grandes toiles et recevoir ses amis en dehors du cercle familial. De nombreux artistes et élèves comme Corot, Daumier, Oudinot, Cézanne, Morisot, Monet, ou encore Pissarro s'y réunissent. Ils y créent ainsi un des premiers collectifs d'entraide entre artistes, ce qui leur permet d'exposer dans différents salons. À la mort de Charles-François Daubigny en 1878, l'atelier revient à l'un de ses fils, Karl, artiste également renommé qui y vivra jusqu'à sa mort en 1886.

Conservée en l'état, la Maison Rose présente ainsi des caractéristiques propres aux ateliers du XIX<sup>e</sup> siècle. Destinée à accueillir des toiles de grand format, elle est pourvue d'une verrière aménagée par C.F. Daubigny de 9 mètres de haut et d'une hauteur sous-plafond de 6 mètres. Elle doit son nom à sa façade recouverte d'un enduit rose très en vogue à l'époque et heureusement préservé jusqu'à ce jour.

Aujourd'hui, dans le sillage du dernier artiste propriétaire des lieux, le peintre Wallerand, la Maison Rose, perpétue sa vocation de lieu de création et de promotion des arts plastiques. Elle expose ainsi de nombreux artistes contemporains s'inscrivant dans le paysage d'Auvers comme site culturel de premier plan.

<sup>2</sup> Cette dernière est aujourd'hui classée au titre des monuments historiques depuis 1993 et labellisée « Maison des illustres » (2014).